

Objectifs

Grâce à un budget alloué par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), dans le cadre du Plan SHS 2021, la Maison des Sciences de l'Homme Lyon Saint-Etienne (MSH LSE) (www.msh-lse.fr) lance un nouvel Appel A Projets (AAP). L'objectif est de donner une impulsion à des projets de recherche interdisciplinaires et innovants dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS) comme entre les SHS et d'autres secteurs disciplinaires.

La pandémie mondiale a eu un fort impact sur la recherche, en limitant les missions sur le terrain d'une part et en faisant émerger de nombreux nouveaux sujets, notamment autour des crises sanitaires et environnementales, d'autre part. Toutefois, il apparaît important de maintenir la diversité et la pluralité des thématiques de recherche. Le présent APP s'inscrit donc dans la continuité du projet scientifique de la MSH LSE, en s'organisant autour de ses quatre principaux axes scientifiques tout en laissant une possibilité de déposer des projets blancs, hors thématiques.

Destiné prioritairement à impulser des recherches émergentes et innovantes, cet AAP vise à permettre, tel un *seed money*, de structurer des réseaux et de démarrer des travaux de recherche, dans une logique de maturation, en vue d'obtenir, par la suite, d'autres financements plus importants (ANR, ERC,...).

Le budget consacré à cet AAP est de 100 000 € pour des projets qui seront financés à hauteur de 5 000 à 20 000€.

L'appel est ouvert aux quatre thématiques suivantes :

Sociétés et humanités numériques :

En continuité des travaux menés lors du contrat écoulé, l'axe "Sociétés et Humanités numériques" du présent AAP se propose d'étudier les liens entre la diversité des ressources, traces et données numériques et les formes de production des connaissances qu'elles rendent possibles.

Les projets pourront s'intéresser à de nouvelles pratiques de recherche nourries par des méthodes issues des SHS et de l'informatique. Il s'agit, d'une part, d'explorer des approches innovantes en matière de recueil et de stockage de données, de constitution et d'enrichissement de corpus, de structuration ou encore de visualisation. Une question importante du point de vue méthodologique est celle de la gestion et de l'exploitation conjointes d'une grande variété de données (structurées, semi-structurées, non structurées). Le partage des données et des connaissances implique des efforts particuliers en matière de formalisation, de mise en relation, de médiation et de valorisation (à destination de publics scientifiques ou plus larges), qui invitent à des collaborations étroites entre les disciplines (SHS, informatique, etc.) mais aussi avec des acteurs de la société.

De manière non exhaustive, les thématiques des projets peuvent explorer l'articulation entre traces numériques, données et connaissances, la place des big data en HN et les défis méthodologiques associés, les enjeux de leur valorisation scientifique et sociale, etc. Ces questions peuvent être abordées par le prisme des formalismes et de la représentation, de l'interprétation, de la médiation et de la circulation sociales.

Santé et société :

Les politiques de santé contemporaines sont aujourd'hui remises en question par la pandémie de Covid 19. Sur quelles données et légitimités se fondent les principes d'intervention ? Les systèmes de santé sont-ils capables d'affronter des crises et catastrophes ? Les inégalités sociales de santé et les difficultés d'accès aux soins reviennent au centre des préoccupations, sans que des solutions efficaces soient trouvées. Cette pandémie soulève également la

question des liens entre santé humaine, animale, végétale, et éco-systèmes, ainsi que celle de la confiance à l'égard des connaissances scientifiques et des politiques mises en place, comme la vaccination.

Sans se limiter au contexte de la crise sanitaire actuelle, les chercheurs sont invités à proposer des projets pluri et interdisciplinaires portant notamment sur :

- les inégalités sociales de santé, observées entre des groupes sociaux et résultant d'une inégalité de distribution des déterminants sociaux (genre, pays de naissance, composition familiale, revenu, formation/scolarité, etc.) ;
- les politiques dites de préparation, prévention ou précaution, telles les politiques vaccinales et les politiques de quarantaine, à observer à la fois par des comparaisons internationales et par des analyses socio-historiques ;
- les liens entre santé et environnement : les maladies contagieuses remettent en cause les modes de vie. Ebola, ou la COVID 19, ou les gripes aviaires ont pour particularité de se transmettre de l'animal à l'Homme et interrogent de manière plus générale les rapports complexes entre sociétés et Environnement.

Environnement urbain :

L'axe Environnement urbain articule les questions de nature, de pollution, de risque et d'aménagement en milieu urbain et péri-urbain. A titre indicatif, quelques-unes des thématiques abordées par ses journées d'étude des années passées ont été : les jardins en ville et en périphérie, les cours d'eaux en ville, villes et catastrophes, les humanités environnementales, le changement climatique dans les territoires...

Pour le présent appel à projet de la MSH LSE, les thématiques éligibles concernent l'environnement urbain vécu, perçu et représenté, et/ou le milieu non humain, ainsi que les actes concrets qui produisent sa perpétuelle évolution.

A l'heure où les discours politiques et experts mettent en avant le changement climatique local, l'axe environnement urbain offre une fenêtre intéressante pour développer un point de vue sur les politiques publiques qui façonnent les milieux de vie des citoyens.: expériences diverses d'interaction entre praticiens de l'aménagement urbain et collectifs d'habitants, étude du métabolisme urbain par lequel les sociétés consomment les ressources des arrière-pays et rejettent des déchets.

La question est également de savoir qui sont les acteurs qui produisent le changement environnemental urbain à plusieurs niveaux : écologique, économique, politique ou social. A l'échelle locale, nationale et internationale, des réflexions existent pour aménager des modes de gouvernance urbaine plus durables. On peut donc s'interroger en particulier sur ces différents niveaux et leurs interactions croisées : Quels nouveaux modèles émergent ? Que pouvons-nous apprendre des expériences passées ou actuelles ?

En résonance avec la thématique « Humanités et urbanité », les propositions devront donc mêler des réflexions sur ce qui fait la transformation de la vie citadine dans son environnement, les rythmes et facteurs de l'évolution, les espaces et catégories privilégiées ou en marge du changement, et les échelles d'intervention et de gouvernance du milieu urbain. Des contributions sont attendues dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales sur une base de recherche empirique et située. La préférence sera donnée aux projets faisant intervenir plusieurs laboratoires et plusieurs disciplines à travers une co-construction de la problématique de recherche et où seront clairement identifiés les apports du projet pour chaque discipline.

Genre :

Les études plaçant le genre au centre de leurs préoccupations se sont développées dans toutes les disciplines depuis maintenant plusieurs décennies. Sur ce thème, plus que sur d'autres, l'avancée des travaux témoigne du fait que les études sur le genre ne sont pas uniquement restreintes à une discipline académique, mais relèvent aussi d'approches connexes qui se déploient, selon des modalités singulières, au sein de chaque champ du savoir. Le genre s'inscrit dans une histoire déjà longue au sein de la MSH Lyon St-Etienne, dont il constitue une spécificité remarquable, et s'inscrit dans un réseau de collaborations entre les laboratoires et les chercheur.es engagé.es dans les études de genre, tant au niveau national ou international qu'au niveau régional.

Dans le cadre du présent appel à projets, et à l'image de la MSH LSE qui le porte, l'interdisciplinarité sera privilégiée.

Parmi les pistes possibles, pourront être explorées les thématiques suivantes :

- ce que le genre fait à nos disciplines : la manière de travailler sur le genre nous conduit à questionner nos pratiques scientifiques et pédagogiques, et à en relire (ou à en réécrire) l'histoire et l'épistémologie ;
- les interactions entre genre et création artistiques, arts du spectacle, cinéma, musée, etc. Le site LSE offrant de nombreuses possibilités d'interactions avec des artistes et des professionnels du spectacle, de telles approches seraient susceptibles d'impulser des collaborations et des projets universitaires en synergie avec la société civile ;

- le genre dans la cité : droit, économie, gestion... autant de disciplines auxquelles le grand public n'associe pas spontanément les études de genre et qui se révèlent des champs d'explorations scientifiques particulièrement pertinents pour de nouveaux projets de recherche sur le genre. Des perspectives transversales, associant plusieurs axes MSH LSE, sont à envisager : genre et sport, genre et numérique, genre et environnement urbain constituent autant d'approches possibles ;
- les rapports entre les genres dans différents contextes socio-professionnels, associatifs, culturels et politiques, soulevant la question de l'égalité salariale, des politiques publiques et des luttes contre les inégalités. La place des violences faites aux femmes, de la précarité et des disparités économiques dans le contexte de crise sanitaire, constituent des enjeux sociétaux majeurs qui peuvent s'inscrire pleinement dans la thématique du Genre ;
- les discriminations, rejets et violences à l'encontre des minorités sexuelles et de genre, comme l'homophobie ou la transphobie orientent vers l'étude des représentations identitaires collectives.

Conditions d'éligibilité

Sont éligibles pour un financement les projets portés par des chercheurs et enseignants-chercheurs issus d'au moins deux laboratoires du site Lyon Saint-Étienne dont au moins un laboratoire SHS. Le coordinateur du projet devra être issu d'un laboratoire SHS associé à la MSH.

Modalités de soumission

Les dossiers de candidature (formulaire spécifique joint à cet appel) doivent être déposés en ligne sur le site dédié, au format word ou pdf.

Site de soumission des projets : <https://aap2021-msh-lse.sciencescall.org/>

Calendrier

Lancement de l'appel à projet : 9 juillet 2021

Date limite de dépôt des dossiers scientifiques : 21 septembre 2021 à 17h

Annonce des résultats : fin octobre 2021

Début des financements : novembre 2021

Evaluations des candidatures

Les dossiers seront évalués par le conseil scientifique de la MSH LSE dont la composition est accessible sur le site web de la MSH : <https://www.msh-lse.fr/organisation/>

Sur la base de la proposition du conseil scientifique, la décision d'attribution du financement reviendra au comité de pilotage de la MSH LSE.

Critères d'évaluation

Chaque critère sera évalué entre 0 (insuffisant) et 5 (excellent).

C1 - Qualité scientifique pertinence et originalité du projet

C2 - Méthode et faisabilité terrain

C3 - Qualité du « consortium » et effet structurant pour le site

C4 - Interdisciplinarité : le projet doit mettre en œuvre une réelle interdisciplinarité

C5 - International : les projets ayant un partenariat international sont favorisés

C6 - Valorisation : publications scientifiques et publics visés ; prolongement du projet (ANR, Europe, etc.)

C7 - Calendrier de l'action (12 à 14 mois maximum)

C8 – Appui sur les ressources, services, plateformes et compétences des pôle d'expertise de la MSH LSE

C9 - Adéquation des moyens demandés au projet scientifique

Dans une optique d'aide à la progression de chaque projet, le compte rendu d'évaluation comportera les points faibles et les points forts des dits projets.

Budget et dépenses éligibles

Les fonds mis à disposition devront être utilisés au plus tard le 31/12/2022. Toutes les dépenses sont éligibles à l'exception des contrats doctoraux.

Suivi des projets

A mi-projet une note synthétique d'avancement sera à remettre au Conseil Scientifique. A la fin des projets, un rapport d'activités sera demandé (soumission de projet, publication, organisation d'évènements, déviation de projet, nouveaux financements obtenus...) et ce bilan sera présenté devant le conseil scientifique de la MSH-LSE. Les modalités relatives à l'établissement et à la diffusion de ces rapports et soutenances seront détaillées aux porteurs des projets retenus.

Les modalités de versement des budgets alloués seront notifiées aux porteurs de projet lors de l'annonce des résultats lorsque leur projet aura été retenu.

Accompagnement des projets

La MSH-LSE peut également apporter dans le cadre de ces projets, un accompagnement dans ses domaines d'activités : traitements statistiques, audiovisuel, informatique, gestion des données communication, liens avec les TGIR Progedo et Humanum etc. Merci de contacter l'équipe en amont pour évaluer les possibilités de réponse à vos besoins éventuels et faciliter grandement leur mise en œuvre.

Dans le cadre des recommandations faites au niveau national et européen sur la gestion des données de la recherche, la MSH pourra conseiller ou accompagner les chercheur.es, de la collecte jusqu'à l'archivage de leurs données (données de terrain : images, audio, vidéo, SIG, données textuelles, base de données), en passant par leur traitement, documentation et stockage.

Ressources / services	Contacts
Services communs : logistique, communication, etc.	Camille Jousse camille.jousse@msh-lse.fr - Tél. 04 72 72 64 74
Systèmes d'information : conseil et expertise, hébergement informatique, visioconférence, numérisation, etc.	Vincent Lombard Vincent.LOMBARD@msh-lse.fr – Tél. 0472 72 65 24
Accompagnement à la recherche : Plateformes PANELS, audiovisuel, info-doc, etc. Liens avec les TGIR (Progedo, Humanum...)	Romain Mularczyk Romain.MULARCZYK@msh-lse.fr - Tél. 04 72 72 65 70

Publicité

Les responsables des projets retenus doivent indiquer sur tous leurs supports de communication et de valorisation, y compris les publications scientifiques, la mention suivante, le cas échéant avec le logo de la MSH-LSE « Projet soutenu par la MSH LSE, CNRS. Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier du MESRI dans le cadre du Plan SHS 2021.

Engagements des porteurs de projet :

Les responsables des projets retenus doivent :

- indiquer sur tous leurs supports de communication et de valorisation, y compris les publications scientifiques, la mention suivante, le cas échéant avec le logo de la MSH-LSE « Projet soutenu par la MSH LSE, CNRS. Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier du MESRI dans le cadre du Plan SHS 2021.
- tenir informée la MSH LSE et transmettre toutes les informations relatives aux événements ou publications réalisés dans le cadre du projet (communication@msh-lse.fr) ;

Conformément à la charte du réseau des MSH, la MSH Lyon Saint-Etienne s'inscrit dans le mouvement de la Science Ouverte et sa dynamique locale, nationale et européenne en favorisant et accompagnant la diffusion et l'ouverture des publications et des données issues des projets financés par des fonds publics

Aussi, la MSH LSE incite fortement, en lien avec cette politique, à ce que les publications produites dans le cadre du projet soient déposées avec le texte intégral si possible sur l'archive ouverte HAL. Dans ce cas, la MSH doit être déclarée comme laboratoire d'affiliation secondaire (Identifiant HAL de la structure « MSH Lyon Saint-Etienne » 552770).